

Une évaluation bienveillante dès l'école maternelle

Cette note présente les deux nouveaux outils destinés à la mise en œuvre du suivi des apprentissages à l'école maternelle, et à la communication des progrès des élèves :

- un carnet de suivi des apprentissages renseigné tout au long du cycle ;
- une synthèse des acquis de l'élève, établie à la fin de la dernière année du cycle 1.

Le carnet de suivi des apprentissages des élèves de maternelle

Le carnet de suivi des apprentissages est communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant.

Le carnet de suivi peut être à la fois :	Le carnet de suivi n'est pas :
Un carnet d'observation au long cours Un recueil d'observations régulières sur un temps suffisamment long pour permettre aux apprentissages de se réaliser.	Un livret de compétences décliné en sous-compétences Un tableau d'items cochés.
Un carnet de traces et une interprétation synthétique de l'enseignant Un document qui peut prendre des formes diverses, dans lequel l'enseignant présente des traces significatives de l'activité de l'enfant et une interprétation synthétique de l'évolution de son parcours d'apprentissage.	Un catalogue de fiches d'évaluation Un catalogue de fiches d'évaluation, d'exercices réalisés collectivement à un instant T.
Un carnet de communication pour les parents et les enseignants Un outil qui permet de rendre compte des progrès, qui les met en valeur et en perspective, sur la base d'observables définis. Un carnet dont le contenu doit être simple, compréhensible et lisible par les parents. Une ressource qui rend compte du cheminement de l'élève pour renseigner la synthèse des acquis à la fin de la G.S.	Un simple cahier d'élève Le cahier de l'élève au jour le jour.